

Décision Générale colonial

Décision n° 639 DU 6 MAI 1966 :

n° 639

Ministère ACTES DU POUVOIR CENTRAL	Date de publication 6 mai 1966
Numéro JO n° 6 du 01/06/1966	Date du numéro 1 juin 1966

TEXTE INTÉGRAL

Est accordée, à M. Ernest Corassandiian, l'autorisation préalable de construire une villa rez-de-chaussée sur le titre foncier n° 816. La présente autorisation ne vaut pas permis de construire qui sera délivré par le Commandant de Cercle de Djibouti suivant la procédure réglementaire.